

JUSTIN BONNET



Justin est né le 30 mars 1889 à 10 heures du matin à La Fosse. Son père Léonard et sa mère Jeanne née Bouyrou sont agriculteurs. Il y a déjà un petit garçon dans la maison. Il est né en 1885 et on lui a donné le prénom de son père. En 1892 naîtra une fille Marie Louise et en 1894 un autre fils Adrien. Le père Léonard décèdera le 12 juin 1895 à 37 ans, laissant à sa femme la charge des enfants âgés de 1 à 10 ans.

Justin est son prénom d'état-civil. Des lettres à sa bien-aimée qui sont conservées précieusement dans une boîte, feront état d'un prénom usuel : **Auguste**.

Il est de la classe 1909 et le service militaire est obligatoire depuis 1905 ! À son recrutement à Périgueux il a le n° 1173. Il est incorporé à compter du 5 octobre 1910 au 78^{ème} Régiment d'Infanterie, 12^{ème} Compagnie, à Guéret sous le n° 2482. Il quittera la caserne des Augustins à Guéret pour celle de la Visitation à Limoges en 1911. Il sera envoyé dans la disponibilité le 25 septembre 1912 avec un certificat de bonne conduite et passera dans la réserve de l'armée active le 1^{er} octobre de la même année.

Malheureusement le décret du 1^{er} août 1914 le rappelle à l'activité et il reprend du service au 78^{ème} Régiment d'Infanterie, dans la 23^{ème} division dirigée par le général Masnou.

Entre le 3 et 4 août, les 2 bataillons de Limoges convergent vers Guéret. Dans la nuit du 5 au 6, le régiment complet embarque dans trois trains vers une destination souvent inconnue pour beaucoup : Sainte Menehoulde. Immédiatement on le dirige vers la frontière belge afin d'empêcher la progression de l'ennemi. C'est la course à la mer !

Justin Bonnet connaîtra la bataille de la Marne : face à la progression de l'armée allemande vers Paris, début septembre 1914, le régiment engage le combat dans la région de Vitry le François. Il se battra à Braux le Petit, Togny et Sainte Menehoulde. Cette bataille de la Marne sera une succession de combats acharnés de part et d'autre menés par des soldats fourbus et affamés. Elle se terminera par une retraite dans les conditions les plus dures.

Le régiment est alors envoyé vers Reims où les allemands se sont enterrés dans des tranchées. Là de durs combats permettent la progression jusqu'à la route de Cambrais.

Après un court repos **Justin Bonnet** et ses compagnons sont envoyés à Mourmelon. Ils vont tenir le secteur entre Auberive et Souain. La ligne de bataille se stabilisera malgré quelques combats ici où là.

Nous sommes le 21 décembre 1914 ! Noël approche !

Le premier Noël loin de Saint Geyrac.... Noël sans bois... Noël sans feu..... Noël sans cantou.... Noël sans Messie, sans étoile et sans âne ni bœuf....

Ce 21 décembre, le 78^{ème} doit attaquer les tranchées ennemies d'un endroit dit « le bois B » au nord de Jonchery. A l'heure décidée, on passe à l'attaque. Sous le feu d'enfer déclenché par les allemands de nombreux soldats tombent, parmi eux **Justin Bonnet!** Il est blessé par des éclats d'obus sur la face postérieure des jambes et à la région lombaire. Soigné d'abord sur place il sera ensuite dirigé vers l'hôpital de Draguignan dans le Var où il arrivera le jour de Noël.

Noël à l'hôpital !..... et en mauvais état...Jour de l'an à l'hôpital !..... et encore plus mal en point....

Le 3 janvier 1915, à neuf heures du soir **Justin** rend le dernier soupir, il aurait eu 26 ans le 30 mars!

Il recevra la citation à l'ordre de son régiment, citation n° 2380. On peut lire sur sa fiche matricule : « Très bon soldat d'une très belle conduite au feu, mortellement blessé au combat du 21 décembre 1914, attaque du bois de Jonchery ». Il recevra la croix de Guerre avec étoile de bronze ainsi que la Médaille Militaire.

Justin, célibataire, repose dans notre cimetière.

Ils étaient trois à partir chez les Bonnet ! Et seulement deux qui reviendront !

Le fils aîné Léonard dit Henri rejoindra le 108^{ème} RI de Bergerac, sera nommé Caporal le 8 mai 1915, passera au 273^{ème} RI le 1^{er} février 1918. Il sera fait prisonnier le 1^{er} juin 1918 à Soissons.

Il se distinguera particulièrement en 1916, à Verdun. A cette occasion, il sera cité à l'ordre de son régiment, citation n° 161, le 16 mai 1916 : « par son exemple, a entraîné ses hommes hors de l'abri avant le bombardement violent du 9 au 10 avril ». Il recevra la croix de guerre avec étoile de Bronze.

Lui, il rentrera à Saint Geyrac, fondera une famille, sera élu conseiller Municipal en 1926, pour un mandat.

Le petit dernier Adrien dit Albert lui aussi sera de la guerre mais nous ne disposons pas encore de sa fiche matricule pour donner des détails.

Il reviendra chez nous, fondera lui aussi une famille et s'installera à la Coquellerie avec sa Cécile. Il sera également Conseiller Municipal pendant près de 30 ans. Cécile et lui n'auront pas d'enfants.

La sœur Marie Louise quittera Saint-Geyrac après son mariage.

La ferme Bonnet appartient à Aristide, le fils d'Henri. Il entretient pieusement la tombe de Justin..... Mais Aristide ne se fait plus jeune.....